## Communiqué aux familles - Rappel des mesures à respecter et service de coiffure

2021-03-01

Le Groupe Santé Arbec souhaite vous rappeler l'importance de maintenir le respect des mesures de prévention des infections en place. Ces mesures visent à réduire le risque de propagation et ainsi, protéger nos résidents, leurs familles et nos employés.

En effet, la contribution de chacun est nécessaire afin de maintenir le virus à l'extérieur de nos centres et d'assurer la sécurité de tous.

## MESURES DE PRÉVENTION DES INFECTIONS :

- Port adéquat des équipements de protection individuelle (ÉPI) en tout temps ;
- Hygiène des mains ;
- Distanciation physique de 2 mètres

En maintenant l'application de ces mesures, nous pourrons tenir le virus à l'écart.

## **SERVICE DE COIFFURE:**

Étant donné un contact avec un cas déclaré positif à la COVID-19, la personne responsable du service de coiffure doit respecter un isolement préventif. Un retour possible pourrait être envisagé à compter du 13 mars 2021.

Nous vous tiendrons informé des développements.

Nous comptons sur vous!